



1898 — 1976

Henri Martel

« J'étais toujours mal à l'aise d'écrire,
de parler de moi »

“

J'ai écrit mes souvenirs sans prétention littéraire, sans corriger, avec cependant un objectif final : montrer au travers d'une vie d'homme l'évolution des rapports de classe... Nous sommes loin de l'époque de *Germinal* qu'a vécu mon grand-père. »

Autobiographie



Henri Martel occupe plusieurs fonctions, c'est au titre de délégué-mineur qu'il intervient devant les mineurs en grève. Année 1950
© Centre Henri Martel de Documentation et de Recherches de l'Histoire Sociale du Bassin Minier

Écrire sans être un écrivain

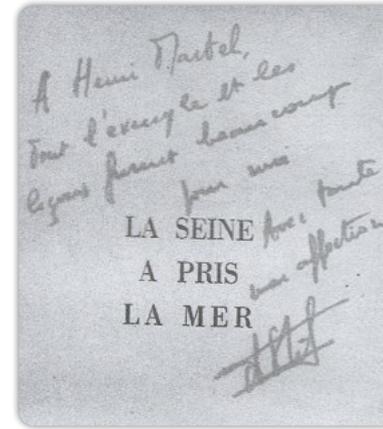
Henri Martel ne se considère pas comme un écrivain. Voilà la seule référence à une œuvre littéraire dans son autobiographie. Pas un écrivain ? Pas un journaliste non plus : « Journaliste? Non. Mon peu d'instruction y fait obstacle. » Mais il ajoute : « J'ai écrit dans la presse corporatiste, nationale, internationale sur les misères du peuple, ses espoirs, ses combats. [...] en direction de l'union des travailleurs, l'ayant appris de nos maîtres en marxisme, de Lénine, de Marcel Cachin, Maurice Thorez, Jacques Duclos, Benoît Frachon qui, par leurs écrits, leurs conseils, leur exemple m'ont convaincu de la puissance qu'est l'union, l'action en tant qu'arme de classe [...]. » « Enfin, j'ai écrit quelques brochures syndicales.. des études, des propositions de loi, des rapports parlementaires notamment sur la nationalisation des mines, le statut du mineur... ainsi que sur la nationalisation et le statut d'Électricité de France... »

Au travail dès dix ans !

Il redit un peu plus loin sa « conscience d'être primaire d'instruction ». Ce qui s'explique par son enfance qu'il présente rapidement ainsi (il y revient avec plus de détails sous le chapitre « Mes métiers ») : « Avant l'âge de neuf ans, je grappillais pour vendre du charbon sur les terrils. À dix ans, je travaillais dans le bâtiment 12 à 14 heures par jour ; à onze ans, je travaillais de nuit à la verrerie de Denain (la nuit l'inspection du travail ne venait jamais, c'est pourquoi on embauchait avant l'âge de treize ans). Je fus embauché à douze ans et demi en avril 1911 au n°2 des Mines de Dourges. »



La bibliothèque d'Henri Martel, © Centre Henri Martel de Documentation et de Recherches de l'Histoire Sociale du Bassin Minier



Dédicace d'André Stil à Henri Martel pour *La Seine a pris la mer*, © Centre Henri Martel de Documentation et de Recherches de l'Histoire Sociale du Bassin Minier

Un autodidacte grand lecteur

Pas un écrivain donc ; c'est nous qui à la lecture de son autobiographie lui donnons ce statut d'écrivain.

Pas de références de lectures à part *Germinal*.

Mais un témoignage : celui de Paulette Deblock qui lui a succédé à la mairie de Sin-le-Noble et préface l'autobiographie :

« Henri Martel était un autodidacte, tous les jours – sans exception – jusqu'aux derniers jours avant sa mort, il lisait des ouvrages et des journaux politiques, mais aussi les poètes, les philosophes. [...] Chaque soir en rentrant de la Mairie ou de l'Assemblée Nationale, il troquait ses vêtements de ville contre un pantalon de toile bleue, une casquette, de gros sabots de bois, s'occupait de son canari, allait rendre visite à ses fleurs si le temps et l'heure le permettaient, puis dînait de quelques tartines de pain beurré dans un grand bol de lait, d'un fruit, et il se mettait au travail jusque tard dans la nuit car il dormait peu. Il lisait et il écrivait. Il notait les événements de la journée, ses impressions et ses commentaires... »

Sa bibliothèque – sans doute partagée à sa mort mais conservée pour l'essentiel dans le modeste chalet qu'il habitait – montre une grande diversité de lectures : des œuvres historiques et politiques : Lénine, Thorez, Duclos mais aussi Trotsky, De Gaulle, Simone Weil... Poincaré *Science et Méthode*, Zola *Germinal* donc, et Hugo *les Misérables*, Shakespeare, *Roméo et Juliette*, Molière, Balzac, La Fontaine mais aussi Péguy, Tolstoï, Lermontov, Poe, Aragon bien sûr (*Les communistes*) et André Stil à qui il pensait sans doute quand, dans son autobiographie, il précise « J'ai écrit dans des revues mais aussi pour des livres que préparaient des écrivains populaires », comme en témoignent les nombreuses dédicaces de l'auteur.

La lecture de l'autobiographie c'est le style simple, direct, la voix d'un militant, d'un homme qui, même à l'Assemblée ou quand peu après la Libération il a été « le troisième personnage de la République Française après le Président de la République et le Président de l'Assemblée Nationale », est resté toute sa vie le délégué mineur.

Thérèse Pernot

membre de l'Association Henri Martel,
Centre de documentation et de recherches
de l'histoire sociale du bassin minier

En savoir plus

- Pierre OUTTERYCK, Henri Martel un mineur syndicaliste élu du Peuple, ed Association CRIS Ceai Bleu Éditions, 2016
- Florimond BONTE, Le chemin de l'honneur, Éditions Sociales 1970
- Centre des Archives du Monde du Travail, 78 Boulevard du Général Leclerc, 95907 ROUBAIX cedex 1